



Burlats

Lettre d'informations **AUX HABITANTS**

Le mot du Maire

Chères Burlacoises, chers Burlacois,

Les dernières élections municipales ont marqué un moment important de la vie démocratique de notre commune. À cette occasion, je tiens à vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous avez accordée à notre équipe municipale. Cette confiance nous honore et nous engage pleinement à poursuivre notre action avec sérieux, proximité et détermination au service de Burlats et de ses habitants.



Dans un contexte économique et budgétaire toujours contraint pour les collectivités locales, notre volonté reste inchangée ! Gérer les finances communales avec rigueur tout en préservant la qualité des services rendus à la population. Le budget 2026 a ainsi été voté sans augmentation des taux d'imposition communaux. Ce choix traduit notre volonté de protéger le pouvoir d'achat des familles tout en poursuivant les investissements utiles à notre commune.

Cette maîtrise budgétaire est rendue possible grâce à une gestion attentive des dépenses, à la recherche constante d'économies et à l'engagement quotidien des élus et des agents municipaux. Nous continuerons également à développer les mutualisations et les partenariats permettant d'optimiser nos moyens.

L'année 2026 sera également placée sous le signe de la convivialité, du dynamisme et du vivre-ensemble. Avec les associations, les bénévoles, les acteurs culturels, nous vous proposons un programme riche en animations, manifestations et rendez-vous culturels tout au long de l'année. Expositions nombreuses, fête du 14 juillet, fête médiévale, concerts de Jazz et de musique avec le festival d'autan, ce riche programme viendra rythmer la vie de notre commune et contribuer à renforcer ce lien précieux qui fait l'identité de Burlats.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, associations, partenaires, habitants et agents qui participent activement à cette dynamique locale et contribuent chaque jour à faire vivre notre commune.

Soyez assurés de l'engagement total de l'équipe municipale pour continuer à faire de Burlats une commune attractive, solidaire et tournée vers l'avenir.

Bien cordialement,

Serge SERIEYS
Maire de Burlats

Directeur de la publication :
M. Serge SERIEYS

Rédacteur en chef :
Mme Françoise NOGUES

Impression :
Services municipaux

Horaire d'ouverture accueil mairie :
Du lundi au vendredi
08h30-12h30 / 13h30-17h30

Tél : 05.63.35.07.83
Mail : accueil@mairie-burlats.fr

Site internet : mairie-burlats.fr
Facebook : www.facebook.com/tarn81100
Application : Intramuros



Le Conseil Municipal



Serge SERIEYS
MAIRE

Les Adjoints au Maire



Françoise NOGUES
*Education
Communication
Participation
Citoyenne*



Francesco DIMILTA
*Voirie
Eclairage
Transition Energétique*



Emilie SEGER
*Environnement
Cadre de vie
Réseaux sociaux*



Benoit COULIBEUF
*Travaux en régie
Prestations Externes*



Corinne FRENKEL DE FRANCE
*Vie associative
Culture
Animation*

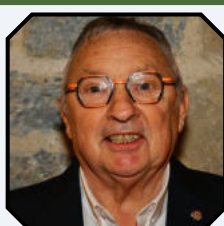
Les Conseillers Municipaux Délégués



Angélique CROS
Urbanisme



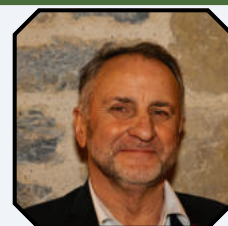
Nadine ETIEN
*Santé / Solidarité
CCAS*



Michel FLEURY
*Sécurité routière
Mobilité - Mobilier Urbain*



Joël PETIOT
*Sport
Chemins de
randonnées*



Jean-Charles DEFORET
*Sécurité
Tranquillité Publique*

Les Conseillers Municipaux



Madjid ALLEG



Caroline GARDIÈS



Rosa HADDAD



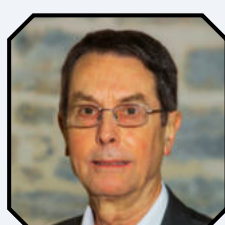
Alexis PRUD'HOMME



Coralie VIRGILI



Gaëtan BARTHE



Daniel BIGOU



Myriam JOLY



Animations



LE PUBLIC AU RENDEZ VOUS DES VŒUX DU MAIRE 2026

En ce début d'année, marquée par les élections municipales des 15 et 22 mars, la cérémonie des vœux s'est déroulée dans une ambiance toute particulière. Devoir de réserve oblige, le Maire, candidat à sa propre succession, a prononcé un discours tout en sobriété après le diaporama présentant le bilan de l'année écoulée en images. Les habitants présents ont profité du traditionnel vin d'honneur servi après la cérémonie pour échanger avec le premier magistrat et les élus municipaux, en toute convivialité.



AMBIANCE CABARET AU REPAS DES AÎNÉS !

Ambiance cabaret pour ce dernier rendez vous du mandat avec nos aînés ! Les 200 convives se sont régalés du repas de gala servi par les élus et concocté par le restaurant l'Absinthe aux Salvages. Côté animation, un chanteur talentueux à la voix exceptionnelle, les plumes et paillettes des danseuses, le spectacle glamour de la troupe Fredo Orchestra ont fait leur effet auprès des invités ...comme des élus municipaux !!!

L'après midi s'est terminé sur quelques pas de danses et rendez vous a été pris pour 2027 !





REMISE DES PRIX DES MAISONS DECOREES

Habituellement récompensés lors des vœux du Maire, les lauréats des maisons décorées ont bénéficié cette année de leur propre cérémonie le 15 janvier dernier dans la salle d'honneur de la Mairie.

Le Maire a rappelé le rôle primordial du cadre de vie qui influence la qualité de vie des habitants et il a félicité vivement l'investissement de toutes les personnes qui oeuvrent à l'embellissement de la commune.



LA GALETTE DES BÉNÉVOLES DE LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Le 27 janvier était organisé un moment convivial autour de la galette des rois pour remercier l'engagement des bénévoles de la RCSC et relancer la dynamique pour la nouvelle année.



Rappelons que la RCSC a vocation à apporter un soutien et une assistance aux populations en situation de crise. En outre, elle peut également intervenir en amont, dans les actions de préparation, d'information et de sensibilisation de la population ainsi que dans le post-événement en favorisant le rétablissement des activités.

Si vous souhaitez, à votre tour, rejoindre nos bénévoles, merci de vous adresser au secrétariat de la Mairie qui transmettra votre demande au conseiller délégué à la sécurité.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION : A QUOI ÇA SERT ?

Il est primordial pour disposer d'une vision précise des caractéristiques de la population française : âge, composition des ménages, conditions de logement, habitudes de vie... Une connaissance précise de la démographie permet ainsi de planifier de nouveaux équipements comme les crèches, écoles ou hôpitaux, mais aussi d'organiser les transports publics ou de répartir équitablement les ressources budgétaires entre les collectivités.



En effet, une grande partie des budgets qui leur sont alloués dépend du nombre exact d'habitants recensés. Un sous-recensement priverait une ville de moyens nécessaires à son développement, tandis qu'une estimation fidèle garantit un dimensionnement juste des infrastructures et investissements publics.

La commune de Burlats s'est donc mobilisée en ce début d'année pour procéder au recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2026.

Dans ce cadre, quatre agents recenseurs ont été recrutés : Sandra Quintin, Claire Escudie, Lucile Duprey et Antony Viste. Identifiés par une carte professionnelle, ils ont parcouru toute la commune à la rencontre des habitants pour collecter des données restées strictement confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques. Emmanuelle Savary, directrice générale des services, Stéphanie Maraval et Christelle Farenc les ont assistés tout au long de cette période pour coordonner leur travail et les aider dans leurs démarches. Elles étaient également chargées de rendre compte régulièrement au représentant de l'INSEE de l'avancement de l'opération.

Pour clôturer sympathiquement l'opération, la municipalité a réuni tous les agents y ayant pris part autour d'un verre de l'amitié.



Merci à tous les habitants qui ont réservé un excellent accueil à nos agents recenseurs !



LES ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS

Les électeurs de Burlats étaient appelés aux urnes ce dimanche 15 mars pour le premier tour des élections municipales 2026.

Avec une majorité absolue obtenue dès le 15 mars, le conseil municipal de Burlats a été élu au premier tour, avec un taux de participation de 69.68 % (1.250 votants sur 1.794 inscrits). La liste « Burlats Avenir » conduite par Serge SÉRIEYS est arrivée en tête avec un score de 66.34 %. Elle obtient 16 sièges au conseil municipal, conformément aux règles du scrutin de liste avec prime majoritaire. La liste « Un nouveau souffle pour Burlats » de Daniel Bigou obtient quant à elle 3 sièges.



INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET ELECTION DU MAIRE LE 20 MARS



C'est le vendredi 20 mars que s'est tenue la séance d'installation du nouveau conseil municipal de Burlats marquant le début d'un nouveau mandat. Sans surprise, Serge Sérieys a été réélu maire pour son 3^e mandat. Les adjoints ont été en partie renouvelés et, non sans émotion, de nouveaux élus ont vécu ce soir-là leur premier conseil municipal.

À noter : depuis le 20 mars, 3 conseillers de la liste minoritaire ont démissionné successivement (Mmes Laskawieck et Lunardi et M. Poughon) laissant leur siège à Mme Myriam Joly.





Vie Locale



DES LOCAUX FLAMBANT NEUFS POUR L'ÉPICERIE !

La municipalité a toujours eu pour objectif le maintien d'un commerce de proximité au village. Lieu de vie, de rencontre, service pour ceux qui ne peuvent se déplacer, c'est le pari réussi avec l'actuelle épicerie qui, victime de son succès aspirait à un plus grand espace. Ayant trouvé un terrain d'entente et signé un bail commercial avec Nadine Domenech, la mairie a décidé d'investir 87 000 € et a réalisé d'importants travaux dans le bâtiment communal situé face à l'actuelle épicerie et le résultat est à la hauteur des espérances.

Un salon de thé chaleureux, un coin épicerie, un bar convivial, une belle terrasse sur l'Agout, un dépôt de pain, une offre de produits locaux de qualité, des coffrets cadeaux, un coin rôtisserie le week end... bref rien ne manque dans ce nouvel espace géré avec énergie et professionnalisme par Nadine et son équipe! En outre, des animations ponctuelles à thème seront organisées régulièrement tout au long de l'année. L'inauguration a eu lieu le 21 février.

Grâce au partenariat constructif entre la commune et une commerçante entreprenante et dynamique, Burlats conserve l'image d'un village attractif et animé !



Enfance



UNE RENTRÉE 100 % GRATUITE POUR LES FAMILLES DE BURLATS !



Lors du dernier Conseil municipal, les élus ont voté à l'unanimité la prise en charge intégrale des fournitures scolaires pour la prochaine rentrée.

La mairie finançait déjà une partie du matériel scolaire, le reste incombant aux parents. Désormais, une enveloppe de 10 000 € a été votée pour prendre en charge la totalité des dépenses (hors trousse et cartable).

Cette décision forte traduit la volonté de la municipalité d'accompagner concrètement les familles, de soutenir le pouvoir d'achat et de garantir à chaque enfant les mêmes conditions de réussite dès le premier jour d'école.

À travers cette mesure, la commune réaffirme son engagement en faveur de l'éducation, de l'égalité des chances et de la solidarité.

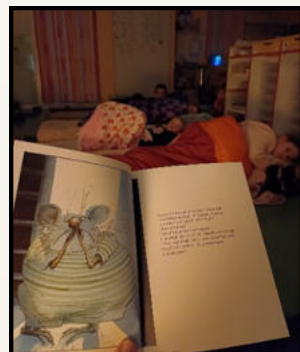
Nous sommes heureux de pouvoir offrir aux élèves de nos écoles une rentrée sereine, sans coût de fournitures pour les familles



Le 22 JANVIER - NUIT DE LA LECTURE À L'ÉCOLE DES VIGNALS : « LE PETIT DÉJEUNER A ÉTÉ VOLÉ ! »



C'est le thème choisi cette année pour animer cette nuit magique qui célèbre le plaisir de lire sous toutes ses formes. A partir de 20h les enfants se sont retrouvés à l'école pour une soirée et une nuit des plus insolites. Lectures, énigmes, enquêtes, un challenge organisé par l'équipe éducative avec le concours de l'association « les Bambins des Vignals », et le soutien de la Mairie ! Une manière très concrète de faire vivre la culture à l'école, de transmettre l'amour des mots et d'ouvrir l'imaginaire.



Cette initiative crée aussi du lien entre les familles, les enseignants et les élèves, dans un contexte détendu et chaleureux.

Un beau succès aux yeux des enfants et un grand bravo aux enseignants pour leur parfaite organisation ainsi qu'aux parents d'élèves pour leur implication !



LES LOULOUS DE L'ORANGERIE EN VACANCES



Au centre de loisirs Les Loulous de l'Orangerie de Burlats, les enfants ont encore vécu de beaux moments durant les vacances de février, de printemps ainsi que les mercredis animés de ce début d'année 2026.

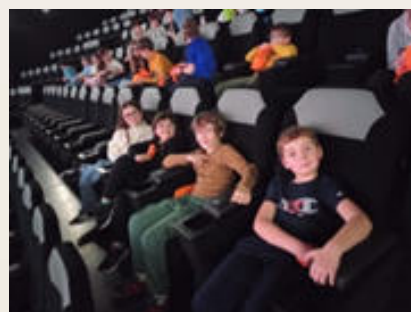
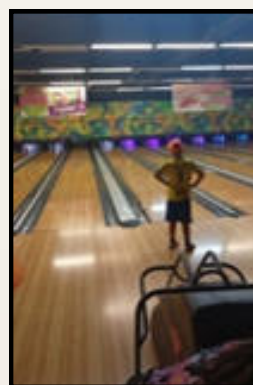
Pendant les vacances de février, les enfants ont pu participer à de nombreuses activités : chasse au trésor, grand jeu de l'oie, jeux sportifs, atelier cuisine, boîte mystère, sans oublier une sortie cinéma et une journée à Gourjade très appréciée de tous.

Les vacances de printemps ont elles aussi été riches en découvertes et en bonne humeur avec une sortie bowling et jeux gonflables, de grands jeux au stade, des ateliers peinture, une sortie à Fontrieu, ainsi que des animations festives autour du karaoké, du Just Dance et de la création de porte-clés personnalisés.

Les mercredis restent également des temps forts pour les enfants avec le carnaval partagé avec les centres de Brassac et de Lacrouzette, une chasse aux œufs, un jeu de piste à la découverte de Burlats, des ateliers cuisine, ainsi que de nombreuses activités manuelles et sportives.

Toute l'équipe continue de faire vivre notre devise au quotidien :

« Chez les Loulous, on s'amuse, on rit, on joue et on grandit ! »





ATELIER « BIEN ETRE »

En début d'année, et durant 5 semaines, tous les mardis matins une dizaine de participantes se sont réunies autour d'une psychologue et d'une sophrologue pour discuter « bien-être ». Organisé en partenariat avec la Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux et l'association « Brain up », cet atelier gratuit leur a donné quelques clés pour prendre soin d'elles, se relaxer, évacuer le stress...

Un enseignement de qualité prodigué par des professionnelles compétentes et bienveillantes qui ont su motiver ce un groupe sympathique et assidu.

Des participantes motivées pour renouveler l'expérience sur d'autres thèmes : le sommeil, la mémoire, la nutrition



LE VILLAGE ACCUEILLE UN NOUVEAU MEDECIN : « BIENVENUE AU DOCTEUR GIRARDET »!



L'arrivée d'un nouveau médecin met du baume au cœur du village. Le maire avait annoncé la nouvelle depuis plusieurs mois. Et l'information avait bien évidemment suscité l'engouement, la santé restant une des préoccupations essentielles de la population.

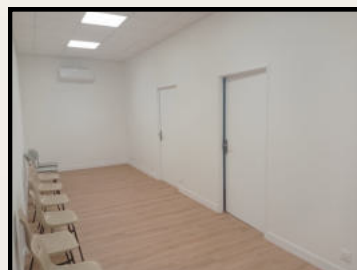
Le praticien a pris ses fonctions début janvier, 2 jours par semaine. Installé, tout d'abord, dans un ALGECO provisoire il occupe désormais depuis début mars les locaux libérés par l'épicerie et adaptés à son activité. La Mairie a investi 77 800 € pour l'aménagement du cabinet médical qui pourra accueillir un autre professionnel de santé.

Le succès a été immédiat et de nombreux patients ont déjà rencontré leur nouveau médecin.

Installation de l'ALGECO quai Adélaïde



Intérieur du nouveau cabinet médical



Le cabinet médical est actuellement fermé.

Soucieux d'assurer à ses patients une prise en charge toujours plus qualitative et adaptée, le docteur GIRARDET suit actuellement une formation complémentaire.

Dès l'achèvement de cette formation, de nouveaux créneaux de rendez-vous seront progressivement ouverts. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience.

IMPORTANT :

les rendez-vous se prennent **exclusivement sur la plateforme Doctolib.**

Pas de prise de rendez-vous ou de renseignements médicaux par les services de la mairie



UNE OPÉRATION D'ENVERGURE QUAI ADELAÏDE



L'opération immobilière était chronométrée ! Elle a débuté avec l'aménagement du local anciennement attribué à l'association Castres Burlats Canoë Kayak et dédié à l'épicerie. Puis, dès le déménagement de l'épicerie les travaux de rénovation pour l'installation du cabinet médical ont pu commencer.

Démolition intérieure, création de plafonds, de cloisons, câblage, plomberie, peinture, raccordements aux réseaux etc...En 4 mois, entreprises et employés municipaux n'ont pas ménagé leur peine pour réhabiliter avec bonheur l'ensemble du bâtiment situé quai Adélaïde.

INSTALLATION DE MOBILIER URBAIN SUR LE PARKING DE LA MJC DES SALVAGES



A la place des plots en granit, ce sont des barrières plus esthétiques et mieux repérables par les automobilistes qui ont été installées. Les travaux ont été réalisés en régie.



TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE



TRAVAUX DE PEINTURE À LAFONTASSE ET AU VILLAGE



Durant l'hiver, les volets des appartements municipaux en location et le mobilier urbain (barrières et plots) ont été repeints.

INTEMPERIES : UN DEBUT D'ANNEE AGITÉ !



Janvier 2026 a connu un enchaînement de phénomènes climatiques intenses : un froid marqué au début du mois, des précipitations abondantes, des tempêtes violentes et des inondations.... un début d'année plutôt agité côté météo et un patrimoine naturel qui a souffert des caprices du temps !

Outre la voirie détériorée par le ravinement, on ne compte plus les chutes d'arbres dues au sol détrempé et aux fortes rafales de vent, endommageant les lignes électriques ou téléphoniques. Les employés municipauxet certains élus ont été à pied d'œuvre durant toute cette période pour élaguer, tronçonner, réparer...En février, l'école de Lafontasse s'est même retrouvée privée d'électricité durant 2 jours. Un déménagement d'urgence organisé par la municipalité dans les locaux de l'Orangerie a cependant permis d'assurer l'accueil des enfants. Un service apprécié par les parents qui n'avaient pas d'autres solutions de garde.



BURLATS INVESTIT POUR L'AVENIR

Des finances saines au service de votre quotidien

Grâce à une gestion rigoureuse et à la recherche constante de subventions, la commune poursuit ses investissements **sans augmenter les taux d'imposition communaux.**

4 CHIFFRES CLÉS



FISCALITÉ
MAÎTRISÉE

0 %

d'augmentation
des taux communaux

Depuis plus
de 10 ans



UNE COMMUNE
QUI ÉPARGNE

338 466 €

d'épargne brute en 2025

soit

20 €

économisés pour
100 € encaissés



UNE COMMUNE
QUI INVESTIT

1,25 M€

d'investissements
programmés
en 2026



UNE DETTE
EN BAISSÉ

400 €

par habitant*

contre 602 €
par habitant en 2022

*Population : 2 061 habitants

COMMENT FONCTIONNE LE BUDGET D'UNE COMMUNE ?

Le budget d'une commune est comme celui d'un foyer :
il doit équilibrer les recettes et les dépenses.

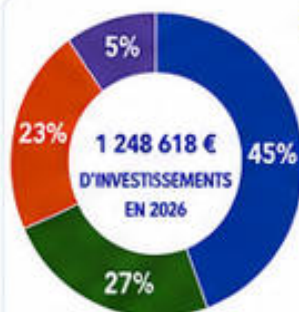


MAÎTRISER LES DÉPENSES POUR INVESTIR DURABLEMENT

La commune reste particulièrement attentive à l'évolution de ses dépenses de fonctionnement : énergie, carburants, assurances, achats courants et masse salariale.

Cette gestion rigoureuse permet de dégager une épargne importante, indispensable au financement des investissements, sans augmenter les taux d'imposition.

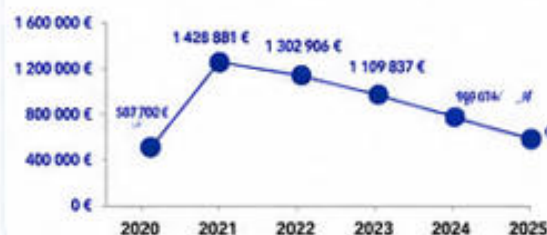
COMMENT FINANCE-T-ON LES PROJETS 2026 ?



45%	Excédents des années précédentes	563 457 €
27%	Épargne brute 2025 (CAF brute)	338 466 €
23%	Subventions d'investissement attendues	286 387 €
5%	Autres recettes (FCTVA, taxe d'aménagement, cessions, diverses...)	60 308 €

UNE DETTE MAÎTRISÉE ET EN BAISSÉ

Encours de la dette au 31 décembre (en €)



GRATUITÉ DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR TOUS LES ÉLÈVES

La commune prend en charge le coût
des fournitures scolaires.

10 000 €

pour l'année scolaire
2026-2027



SOUTENIR LA VIE LOCALE ET LE DYNAMISME DE BURLATS

La commune reste attentive à l'évolution de ses dépenses de fonctionnement, mais n'en oublie pas pour autant de continuer à soutenir ses associations, à promouvoir la culture et d'offrir des animations à ses administrés tout au long de l'année.



CE QUE LE BUDGET 2026 VA PERMETTRE

Des projets concrets pour améliorer votre cadre de vie



SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

Finalisation de la
traversée des Salvages



27 668 €



AMÉLIORER LES ROUTES

Réfection de la voirie
de Labourdarié
(1^{ère} tranche)



78 762 €



FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

Cabinet médical
Quai Adélaïde



77 784 €



SOUTENIR LE COMMERCE LOCAL

Nouvelle épicerie
Quai Adélaïde
(salon de thé,
produits locaux...)



40 000 €



RÉDUIRE LES CONSUMMATIONS D'ÉNERGIE

École des Vignals
Remplacement des ampoules
sodium par des LED



27 000 €



PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE COMMUNAL

Réfection du toit du
Pavillon Adélaïde



45 000 €



PRÉPARER LES PROJETS DE DEMAIN

- Étude de réaménagement
du Temple des Salvages
en salle multiculturelle

10 000 €

- Étude de rénovation
et d'accessibilité de l'accueil
de la mairie (PMR et
renforcement de la
confidentialité)

10 000 €



DES PARTENAIRES AUX CÔTÉS DE LA COMMUNE

286 387 €

de subventions attendues en 2026

ÉTAT

107 096 €

DÉPARTEMENT

127 396 €

RÉGION

51 895 €

Ces financements permettent de limiter la participation financière de la commune et de préserver ses capacités d'action pour l'avenir.



L'ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Ce budget traduit les engagements pris devant les habitants : améliorer le cadre de vie, soutenir les services de proximité, préserver notre patrimoine et préparer l'avenir, tout en maintenant une gestion financière rigoureuse et responsable.

Serge SÉRIEYS
Maire de Burlats





Vie Associative

REPAS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÂÎNÉS D'ADÉLAÏDE



50 des 75 adhérents étaient présents au traditionnel repas de l'association des Aînés d'Adélaïde pour déguster une excellente daube !

Quelques jours plus tard, le 26 mars, la dynamique association a tenu son assemblée générale sous la présidence de Dominique Escafre et en présence de Françoise Noguès 1ère adjointe et Madjid Alleg, conseiller municipal.



A noter : le partenariat entre les lycées Borde Basse et Anne Veaute et l'association qui confectionne des pochettes en tissu pour serviettes hygiéniques. Pour lutter contre le tabou des règles, des garçons volontaires distribuent ces pochettes à leurs camarades filles. Cette initiative a été récompensée au niveau du rectorat lors de la cérémonie de remise du label Egalité filles – garçons et les Aînés d'Adélaïde peuvent en revendiquer leur part !!!!

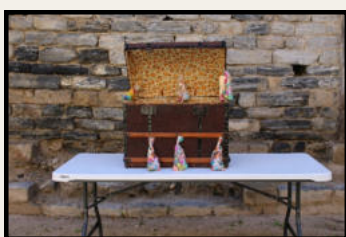
PATRIMOINE ET CULTURE RENOUVELLE SON ÉQUIPE !



Après la démission de sa présidente, élue au Conseil municipal de la commune, l'association a renouvelé les membres de son bureau. Sofian Zidane devient président. Il sera assisté de Julien Nicodème, vice-Président, Isabelle Bréquigny, trésorière, Jérôme Maffre, trésorier adjoint, Sorenza Gritti, secrétaire et Anaïs Cassou secrétaire adjointe.

Et bien sûr, il pourra compter sur tous les bénévoles qui apportent régulièrement leur aide précieuse lors des manifestations.

CHASSE AUX OEUFS ET CONCOURS DE PÉTANQUE AVEC BURLATS PATRIMOINE ET CULTURE



Le dimanche 05 avril 2026, la chasse aux œufs de Pâques s'est déroulée sous un beau soleil ! Les enfants ont pu décorer leurs œufs avant de parcourir le village à la recherche de la malle aux trésors qui a délivré ses secrets gourmands !

Les petits « chasseurs » se sont partagés le butin avec délice !!!



Le dimanche 31 mai 2026, a eu lieu un concours de pétanque.

Cette manifestation fut une belle réussite et ce premier événement, a permis de partager un agréable moment de convivialité et de rassemblement autour de la pétanque.



Les membres vous donnent rendez-vous pour le prochain concours le dimanche 27 septembre 2026 !

Merci à tous les participants, bénévoles et supporters qui ont contribué au succès de cette journée.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION ORPHÉLIDO



L'association humanitaire œuvre en faveur des enfants orphelins ou démunis de DOGBO (Bénin) en leur apportant une aide alimentaire, sanitaire et scolaire.

La nouvelle adjointe aux associations, Mme Corinne FRENKEL DE FRANCE et Emilie SEGER, adjointe au cadre de vie, ont assisté à l'assemblée générale de l'association afin de témoigner du soutien de la municipalité à ses actions

VIDE GRENIER DE L'ÉCOLE DES VIGNALS ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le 15 février 2026, le vide-greniers a connu une belle fréquentation et s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Exposants, visiteurs et bénévoles ont contribué au succès de cette journée, placée sous le signe du partage et de la rencontre.

Les bénéfices réalisés permettront de soutenir les projets pédagogiques et les activités proposées aux élèves de l'école. Une belle réussite pour l'école et pour la vie associative de notre commune.



BOURSE AUX PLANTES ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION "ENSEMBLE POUR BURLATS ET SES VILLAGES"



Le samedi 30 mai l'association organisait sa première Bourse d'Échange de plantes.

Cette manifestation a fleuri l'espace d'un après-midi le quai d'Adélaïde à Burlats et, sous une météo exceptionnelle, a rencontré un succès certain. Des jardiniers du village mais aussi de Castres et des alentours se sont succédé de 14 à 18 heures profitant pour certains d'une pause fraîcheur sur la terrasse ombragée de l'épicerie.

Devant ce succès, notre association vous informe qu'elle envisage déjà l'édition d'automne de cette manifestation qui prévoit de s'inscrire dans le temps.

Alors, mains vertes, commencez à préparer vos prochains partages.



Culture Expositions



DU 30 MARS AU 26 AVRIL : ENTRE TERRE ET INFINI LAURA CANNET ET JACK ART



Après quelques mois d'hivernage, le pavillon Adélaïde a réouvert ses portes et vous a présenté jusqu'au 26 avril une belle exposition de Laura CANNET et Jak-Art.



DU 1^{ER} MAI AU 24 MAI : DIALOGUE DE MATIÈRE ET DE LUMIÈRE PALETTE CULTURELLE



L'exposition a offert aux visiteurs un beau moment de découverte artistique grâce aux œuvres des peintres :

- Sandra Quintin,
- Elke Montréal,
- Agnieszka Targowska,
- Marie-Line Guimard,
- Mireille Blanc
- Yannick Robert.

Une belle réussite qui a permis de valoriser le talent et la créativité des artistes présents.





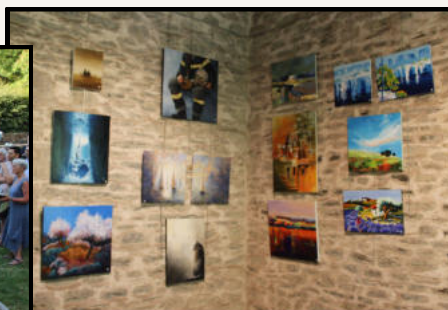
DU 28 MAI AU 28 JUIN : LES PEINTRES DU MOULIN



Comme chaque année, les élèves d'Eliane Salvat de Niort étaient à l'honneur.

Leurs oeuvres exposées sur les murs du Pavillon Adélaïde ont permis aux visiteurs de découvrir des talents révélés par l'enseignement d'Eliane.

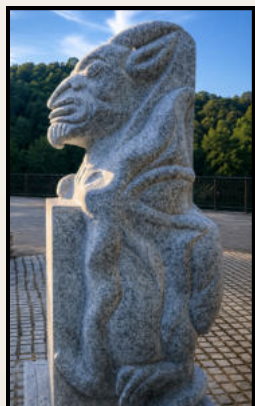
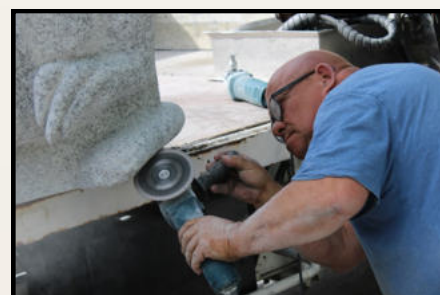
Une exposition de grande qualité et un grand bravo à tous les artistes pour leurs magnifiques œuvres, leur passion et leur talent qui font vivre l'art et la culture dans notre belle commune.



LA CHIMÈRE : UNE EXTRA-ORDINAIRE RÉSIDENCE D'ARTISTES !



Au début, était un simple bloc de granit....



... puis, par la magie des gestes du sculpteur, jour après jour, du 18 avril au 1^{er} mai, Yannick Robert et Beto Svanotti, artistes tarnais et argentin, ont donné vie à la créature mythologique mystérieuse qui trône désormais sur la place des Tisserands...mais n'exclut pas de déambuler dans la commune !





Informations pratiques

BRUIT ET RESPECT DU VOISINAGE : RAPPEL DES RÈGLES



Afin de préserver la tranquillité de tous, l'arrêté préfectoral du Tarn relatif aux nuisances sonores encadre les activités susceptibles de générer du bruit. Chacun est invité à veiller au respect de son voisinage, que ce soit pour les travaux, le jardinage ou l'utilisation d'équipements bruyants.

A partir de 22h, une vigilance particulière s'impose afin de préserver la tranquillité publique. Au-delà de ces horaires, le bruit peut être sanctionné lorsqu'il est excessif par sa durée, son intensité ou sa répétition.

Respecter ces règles contribue au bien-vivre ensemble et à la qualité de vie dans notre commune.

APPEL À LA VIGILANCE SUR L'USAGE DE L'EAU DANS LE TARN



La période d'étiage a officiellement débuté depuis le 1er juin dans le département du Tarn. À cette occasion, des arrêtés de restriction de l'usage de l'eau ont été signés par Monsieur le Préfet du Tarn afin de préserver les ressources en eau et d'anticiper les éventuelles tensions liées aux conditions climatiques.

Ces mesures de restriction peuvent concerner l'ensemble des usagers de l'eau : agriculteurs, particuliers, industriels ainsi que les collectivités. Elles visent à garantir une gestion équilibrée de la ressource, notamment durant les périodes de forte chaleur et de faible pluviométrie.

À ce jour, la situation hydrologique reste satisfaisante. Les débits des cours d'eau sont encore soutenus, permettant de maintenir un niveau de vigilance modéré. Toutefois, les services de l'État rappellent que la situation peut évoluer très rapidement en fonction des conditions météorologiques des prochaines semaines.

Il est donc demandé à chacun d'adopter dès maintenant des comportements responsables afin de limiter les consommations d'eau inutiles et de préserver cette ressource essentielle.

Pour permettre aux habitants de s'informer facilement sur les éventuelles restrictions en vigueur, les services de l'État invitent les usagers à consulter le site officiel VigiEau. Cette plateforme recense l'ensemble des mesures applicables et permet un accès rapide et actualisé aux informations locales.



Informations pratiques



ÉCHEC AUX CAMBRIOLAGES !

Avec l'arrivée des beaux jours, les départs en week-end et en vacances vont se multiplier. Malheureusement, ces périodes constituent également des opportunités pour les cambrioleurs qui profitent des habitations inoccupées..

Pour éviter une mauvaise surprise au retour, quelques précautions simples permettent de réduire considérablement les risques d'intrusion. **La vigilance entre voisins : une solution efficace et peu coûteuse.**

Avant votre départ :

- ✓ Informez un voisin de confiance de votre absence.
- ✓ Demandez-lui de relever régulièrement votre courrier afin qu'il ne s'accumule pas dans la boîte aux lettres.
- ✓ Faites ouvrir et fermer les volets ou les stores de manière régulière, notamment du côté de la rue.
- ✓ Invitez-le à signaler tout comportement ou véhicule suspect à la gendarmerie.
- ✓ Apposez sur votre boîte aux lettres l'autocollant « Citoyens Vigilants », disponible gratuitement en mairie.

Avec un investissement limité, vous pouvez rendre votre domicile beaucoup moins attractif pour les cambrioleurs :

- ✓ Installer des prises programmables permettant d'allumer et d'éteindre automatiquement certaines lampes visibles depuis l'extérieur.
- ✓ Programmer une radio ou une chaîne hi-fi afin de diffuser ponctuellement des voix ou de la musique.
- ✓ Installer à l'extérieur des éclairages solaires à détection de mouvement, aujourd'hui disponibles à des prix très abordables.
- ✓ Équiper votre habitation d'un système d'alarme doté de sirènes intérieures et extérieures, éventuellement complété par un flash lumineux.

Pour ceux qui souhaitent renforcer davantage la sécurité de leur habitation, plusieurs solutions existent :

- ✓ Installer une ou plusieurs caméras de surveillance connectées à un téléphone portable via Internet.
- ✓ Choisir des modèles autonomes alimentés par batterie et panneau solaire.
- ✓ Souscrire un contrat auprès d'une société spécialisée dans la télésurveillance.

L'opération « Tranquillité Vacances » : Avant votre départ, pensez à signaler votre absence dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances » auprès de la brigade de gendarmerie de votre secteur ou sur Service-Public.fr – [Opération Tranquillité Vacances](http://OperationTranquilliteVacances.fr)

Les patrouilles seront ainsi particulièrement attentives à votre habitation durant votre absence.

PLAN CANICULE ET RISQUES MAJEURS : INSCRIVEZ-VOUS SUR LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Dans le cadre de son Plan communal de sauvegarde, la commune de Burlats et le CCAS tiennent à jour un registre des personnes vulnérables afin de pouvoir les contacter et leur apporter une attention particulière en cas de canicule, d'intempéries ou de tout autre événement exceptionnel.

Ce registre s'adresse notamment :

- aux personnes âgées ;
- aux personnes en situation de handicap ;
- aux personnes isolées ;
- aux personnes dont l'état de santé ou la situation personnelle les rend plus fragiles.

L'inscription est gratuite et facultative.

Les informations recueillies sont strictement confidentielles et utilisées uniquement dans le cadre des dispositifs d'alerte et de prévention.

Pour vous inscrire ou demander l'inscription d'un proche avec son accord, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 / ☎ 05 63 35 07 83 - ✉ accueil@mairie-burlats.fr

Les personnes qui le souhaitent peuvent également demander le passage d'un membre du CCAS à leur domicile afin d'être accompagnées dans cette démarche. Par ailleurs, les membres du CCAS rendront prochainement visite aux habitants de plus de 80 ans afin de leur présenter ce dispositif.

Ensemble, restons vigilants et solidaires.



Projets



Avec une équipe municipale motivée et en ordre de marche, les premières réalisations vont voir le jour dès le 2^{ème} semestre 2026.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Durant la campagne électorale, les candidats avaient été interpellés sur la sécurité routière dans différents endroits de la commune. C'est pourquoi, les nouveaux élus ont d'ores et déjà travaillé sur la sécurisation de l'entrée du village (côté Lacrouzette) et sur l'aménagement d'une plateforme, avenue de la grande armée aux Salvages, dans le but de ralentir la vitesse des automobilistes. Ces travaux seront réalisés prioritairement dès 2026.

ECOLIS/CENTRE DE LOISIRS

Cette année, le Centre de loisirs ouvrira une semaine supplémentaire c'est-à-dire 4 semaines en juillet et une semaine en août. Cette décision répond aux besoins des parents, interrogés préalablement sur le sujet.

Coût de la mesure pour la commune : 6 500 €



VOIRIE



Là encore, la promesse de réfection des voiries de la Bourdarié sera immédiatement suivie d'effets. C'est à la Bourdarié 2 que le programme va démarrer. Les travaux auront lieu du 19 au 26 juin 2026. Une planification pluri annuelle sera élaborée pour la réalisation de l'intégralité des voiries du lotissement.

RÉAMÉNAGEMENT DU TEMPLE DES SALVAGES

Après accord des autorités religieuses compétentes pour « désacraliser » le temple, un groupe de travail a été constitué pour réfléchir à l'avenir de ce bâtiment avec l'idée d'en faire un lieu multi culturel et générationnel. Un cahier des charges précis devra être élaboré avant de pouvoir lancer des études plus techniques par la suite. Un projet ambitieux qui nécessitera du temps pour être mené à bien mais qui est désormais sur les rails.



RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE : UN PROJET DE MODERNISATION POUR AMÉLIORER LA CONFIDENTIALITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS



Soucieuse d'offrir un cadre de travail plus serein, sécurisé et adapté aux échanges avec les administrés, la municipalité s'engage dans un projet de réaménagement complet des locaux.

Après avoir recueilli l'avis et les suggestions des agents concernés, un cahier des charges sera établi et un cabinet d'architecte consulté pour une étude sur les nouveaux espaces dès 2026. Les travaux devraient être réalisés début 2027.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité de moderniser l'accueil de tous les Burlacois tout en garantissant les meilleures conditions de travail à ses agents.



Prévention / Civisme

LE FRELON ASIATIQUE : ACISSEZ AU PRINTEMPS

Pour limiter sa prolifération et protéger la biodiversité
Une mobilisation collective dans le Tarn

UN DANGER RÉEL

Espèce invasive arrivée en France en 2004, le frelon asiatique (frelon à pattes jaunes) se développe rapidement.

Ses impacts sont multiples :

- Sur les abeilles et la biodiversité : 20 à 30% des colonies détruites chaque année.
- Sur l'environnement : un nid consomme plus de 11 kg d'insectes, perturbant la pollinisation de 70% des plantes cultivées.
- Sur l'agriculture : baisse possible de 20 à 30% des rendements de certaines cultures fruitières.
- Sur la sécurité : comportement agressif près des nids, risques pour les habitants, randonneurs ou jardiniers.

Pour espérer un impact réel contre cette espèce invasive, il est nécessaire d'agir collectivement et dans la durée.

QUAND PIÉGER ?

• PRINTEMPS (février-mars)

- Dès que les températures passent au-dessus de 12°C plusieurs jours, les reines émergent et cherchent à constituer un premier nid (nid primaire).
- Elles sont seules à construire et à rechercher la nourriture à l'extérieur pour leurs larves : elles sont alors vulnérables.

• AUTOMNE

- Un nid de frelon produit jusqu'à 400 reines futures fondatrices.

• HIVER

- Tous les frelons meurent **sauf les reines** qui hibernent (dans le sol, sous les écorces, dans les tas de bois, le compost...)

LE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS EST LE PLUS EFFICACE

Il est à privilégier :
il est efficace et le moins coûteux.
Chaque capture correspond à une reine
et limite le nombre de futurs nids.



PIÉGER LE FRELON ASIATIQUE

COMMENT AGIR EFFICACEMENT

OÙ PIÉGER ?

- Dans les zones où la pression est importante :
 - à proximité des ruchers ou cultures impactées.
 - à proximité d'anciens nids.



- Dans les zones peu infestées :
 - 1 piège près de fleurs attractives (carmélia, par exemple).

Objectif : 6 à 9 pièges par km², bien répartis.

Arrêter le piégeage dès l'arrivée des frelons européens (mai).

CONTACT & INFOS

Pour plus d'infos, vous pouvez participer aux réunions d'information organisées dans votre commune.

Avec le concours de :

- Labette Tarnaise : rucher école du Carla (Castellou-de-Lévis) et rucher école des Cabrols (Castres)
- Syndicat Apicole du Tarn : rucher école de Réalmont

Retrouvez les pièges et produits auprès de :

- Apiculture Remyaux (81160 Saint-Julien)
- Aude Api (81200 Aussillon)

QUELS PIÈGES UTILISER ?

Afin de limiter la capture d'insectes non ciblés, les pièges doivent être le plus sélectifs possible. Privilégiez les pièges sélectifs de type nasse, équipés d'un cône d'entrée avec une séparation entre l'appât et la partie de capture.

- Exemples :
- Grilles Néopli jaunes (sur bidon ou caisse)
 - Red Trap
 - Piège coréen à ailes



AVEC QUELS APPÂTS ?

- Option 1 (mélange) :
 - 1/3 sirop fruits rouges
 - 1/3 bière
 - 1/3 vin rouge

- Option 2 (fermentation) :
 - 2L d'eau
 - 1 kg de sucre
 - 30g de levure de boulanger
 - fermentation pendant 3 jours
 - Ajout 1% L de vin rouge

- Options complémentaires :
 - Jus de pomme seul
 - Produits attractifs du commerce prêts à l'emploi

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE COLLECTIVE :

Une opération de piégeage collectif est lancée à titre expérimental dans certaines zones du Tarn.
→ Contactez-nous pour en savoir plus et participer.

SYNDICAT
ABEILLE
TARNAISE



ATTENTION AUX ARNAQUES



VOUS ÊTES DEMARCHÉS POUR FAIRE DES TRAVAUX CHEZ VOUS ?

SOYEZ ATTENTIFS !

- Soyez vigilants, les services publics ne démarchent jamais
- Méfiez-vous des simulateurs d'aides sur internet (seul site fiable monprojetanah.gouv.fr)
- Prenez le temps de comparer plusieurs devis
- Ne signer aucun devis lors du 1er RDV
- Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires, fiscales ou de la Sécurité Sociale
- Un reste à charge à zéro est impossible
- Faites attention aux offres trop alléchantes
- Les entreprises doivent être certifiées RGE (« Reconnu Garant de l'Environnement ») pour que vous puissiez prétendre à la Prime Rénov'. Certaines entreprises apposent le label, sans l'être, elles fraudent, pensez à vérifier ici : <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-professionnels/artisan-rge-architecte>

Pour obtenir des conseils neutres, et sans risque, vous pouvez contacter les services du PETR Haute-Terres d'Occ ou de l'ADIL du Tarn.

Vous avez un projet de rénovation d'habitat de votre habitat ? Parlons en !

Haute-Terres d'Occ : habitat@hautesterresdoc.fr | 05 63 74 29 29

ADIL : www.adil81.org | 05 63 48 73 80

Plus de conseils sur <https://france-renov.gouv.fr/fraudes>

RAMASSER LES DÉJECTIONS DE SON CHIEN : UN GESTE DE RESPECT ET DE CIVISME



Promener son chien est un plaisir, mais cela implique aussi des responsabilités.

Parmi elles, le ramassage des déjections canines est un geste simple qui contribue à la propreté de nos rues, de nos trottoirs et de nos espaces verts.

Comme le rappelle notre affiche, votre chien ne peut pas ramasser derrière lui, mais vous, vous le pouvez.

En quelques secondes, ce geste évite des désagréments aux piétons, aux enfants qui jouent et à l'ensemble des habitants.

Respecter l'espace public, c'est participer au bien-être collectif.

Ensemble, adoptons les bons réflexes pour garder notre commune propre et agréable à vivre.



Bienvenue à



Capucine Bertin
Fasciathérapeute
capucinebertin3.wixsite.com/fasciatherapie
capucine.bertin@gmail.com | 06 22 06 81 41

CHRYSTELLE DIF
Aide administrative



Dossiers préfecture (type carte grise, permis...)
Dépôt d'annonce en ligne
Dossiers de demande d'aide (bourses, caf...)
Création d'entreprise et plus encore



Karine Kervoelen
SOPHROLOGUE
Consultations Groupe & Individuel
07 67 94 56 86
karine.sophrologue1@gmail.com

ASSISTANTE PERSONNELLE
À DOMICILE !
Pour vous ou un proche.

Besoin d'aide dans vos démarches ?
Je vous accompagne pas à pas, au rythme de vos besoins.

- DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- AIDE INFORMATIQUE
- ORGANISATION ET GESTION DU QUOTIDIEN

Burlats et ses alentours (20km env.)

PAIEMENT (ET DÉCLARATION) VIA CESU (CESU+, CHÈQUES CESU, ESPÈCES, VIREMENT ACCEPTÉS)
AIDE À LA CRÉATION DE COMPTE
50% DE CRÉDIT D'IMPÔT
TARIF : 15€/H NET

Pour toute demande :
home.assistante81@gmail.com
06.17.80.08.22



Droit d'expression du groupe minoritaire

Les prises de positions des conseillers de la liste minoritaire du Conseil municipal

- Le poste de Maire : lors de la séance d'installation du Conseil municipal le 20 mars dernier, les trois conseillers municipaux issus de la liste « Un nouveau souffle pour Burlats » (34 % des suffrages exprimés) ont exprimé leur volonté d'adopter une attitude constructive et exigeante. Dans un souci de rassemblement, ils ont voté en faveur de l'élection de Serge Sérieys.
- Le fonctionnement du Conseil municipal : lors du Conseil municipal du 31 mars, nous avons réitéré notre demande en faveur de la création de commissions de travail concernant les finances, l'urbanisme ou la culture, pour que les propositions de l'ensemble des élus (majorité, minorité) nourrissent les discussions des instances de la Commune. Nous serons attentifs aux décisions qui seront prises.
- Le compte financier 2025 : l'examen de la situation financière, lors du Conseil du 30 avril, révèle une gestion sous contrôle qui a permis de dégager un cumul important d'excédents sur plusieurs années et de financer ainsi d'importants investissements en 2025. Toutefois cette concentration de la réalisation de travaux en 2025 à la veille des élections, n'a pas permis d'étaler les dépenses et d'obtenir toutes les subventions possibles. Pour l'avenir, il est donc important de mettre en place une réflexion pluriannuelle sur les projets d'investissements et sur leurs sources de financement.
- Le budget 2026 : des réponses ont notamment été apportées concernant le personnel, la fiscalité et les travaux. En conséquence, nous avons voté POUR le compte financier 2025 et POUR le budget 2026.

Par ailleurs, nous avons introduit une réflexion sur l'opportunité de déléguer l'organisation de la fête médiévale à une association. Nous avons aussi demandé que soit inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil (5 juin), un point sur la politique de la commune (soutien financier ou autre) pour des initiatives locales.

Gaëtan BARTHE, Daniel BIGOU, Myriam JOLY